

((-: Amicale des Trois Villages :-))
Manifestations 2019 - Notez les dates !!

En septembre, reprenez les bonnes habitudes:

- **Gym douce**, à partir du 2 septembre à 16h30, renseignements au 05 49 22 38 20 (laisser un message)
- **Jeudis de la Chaussée**, à partir du 5 septembre 12h00, renseignements au 05 49 98 51 18
- 21 septembre Opération "Nettoyons la nature"
- 11 novembre Cérémonie et banquet traditionnel (gratuit pour les habitants seniors de plus de 65 ans)
- 7 décembre Journée de Noël au village.

Nettoyons la nature

La traditionnelle opération "Nettoyons la nature" aura lieu le **Samedi 21 septembre, de 09h00 à 12h00 environ.**

Cette promenade champêtre a pour but de ramasser le fruit des incivilités, papiers, bouteilles, détritux divers. Elle se terminera, comme chaque année par un casse-croûte sympathique offert par la municipalité.

Pour une bonne organisation, il est nécessaire de s'inscrire au préalable en mairie, avant le 18 septembre. Une fiche rappelant ces informations sera glissée en temps et en heure dans votre boîte aux lettres.

Un peu d'histoire...

Florence et Marie...

...sont deux jumelles nées à La Chaussée en 1959.

Elles ont été baptisées en notre église par feu l'abbé BELLION en présence de M. MANSEAU (*pour MANCEAU*) alors Maire de La Chaussée.

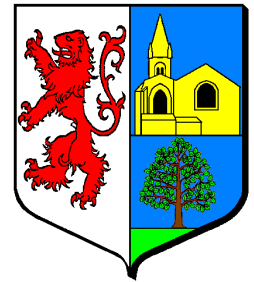
Elles rythment nos journées de 07h00 à 19h00, tous les jours de l'année, et nous informent des événements divers, messes, décès, offices religieux. L'une d'entre elles a été offerte par les paroissiens du village. Florence et Marie sont les deux cloches de l'église. Elles font l'objet de toute l'attention qu'elles méritent et sont entretenues par une entreprise spécialisée.



UN BRIN DE CHAUSSEE

Numéro 27 – Août 2019

édité par nos soins



Le mot du maire,

Ouf et trois fois ouf ! Nous commençons enfin à souffler un peu après ces jours de canicule qui ont battu tous les records en juin et juillet.

Merci à vous tous d'avoir suivi les conseils de prudence en ces circonstances et ainsi évité des soucis de santé parfois difficiles à gérer. Merci également à ceux qui se sont inquiétés de leurs voisins en allant leur rendre visite régulièrement. La solidarité est certainement la meilleure des préventions. J'ai plusieurs fois fait le tour des personnes âgées un peu isolées et toutes avaient bien intégré les consignes maintes fois rappelées.

Cette météo hors du commun a aussi permis aux agriculteurs de moissonner dans les meilleures conditions, et dans des délais extrêmement courts. Les céréales ont été pratiquement toutes battues avant le 14 juillet - ce qui est peu habituel - et les rendements semblent être de bonne qualité.

Vous trouverez dans ce 27^{ème} "Brin de chaussée" des informations intéressantes et des nouveautés.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Bien cordialement,
Alain Legrand

Infos

A noter → RÉUNION PUBLIQUE

Comme annoncé dans le numéro précédent, une réunion publique se tiendra le **vendredi 30 août à 20h00 dans la salle des fêtes**, avec pour thème un "bilan de fin de mandat".

Site Internet de La Chaussée

Notre village est maintenant en ligne !

Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante: lachaussée86.com

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques constructives, de vos idées, de vos photos ou même de vos articles.

Une galerie complète de photos des travaux de l'église viendra prochainement compléter la documentation du village.

PanneauPocket

L'appli fonctionne plutôt bien puisque les consultations des alertes approchent le nombre de 100 à chacune d'entre elles.

Sécurité routière

Le département a lancé une vaste consultation à propos d'un éventuel retour à 90 km/h sur les routes de la Vienne. Nous vous donnerons le résultat des propositions qui seront arrêtées lors du prochain conseil municipal.

Pétition

Une pétition est ouverte en mairie contre les appels téléphoniques abusifs à but commercial. Ce sont parfois plus d'une dizaine de tentatives par jour qui essaient de vous convaincre de tel ou tel bienfait ou de vous proposer (imposer ?) un rendez-vous, quand ce n'est pas pour obtenir des renseignements sur votre compte en banque. **Trop c'est trop et ça devient insupportable!**
N'hésitez pas à venir la signer!

Travaux de voirie arrêtés pour l'année 2019

- rue de la Voie Romaine, entre la rue des Iris et la rue du Bois Nouveau
- jonction entre la RD 347 et le chemin rural n°27
- chemin de la Croix de Pierre
- rue de Glande

Restrictions d'eau

Les diverses restrictions d'eau consécutives aux périodes de canicule sont toujours d'actualité. Lavage de véhicule et remplissage de piscine interdits, arrosage limité aux potagers, en soirée seulement.

Les réserves ne sont pas inépuisables et les niveaux sont au plus bas, il est essentiel que chacun fasse preuve de civisme.

Etat-civil

Décès: Mme Angelina GIGON, le 22 juillet.

PACS: Hélène LANDRY et Anthony CHASTRE, le 5 juillet

Infos

EGLISE

Les travaux de restauration des peintures sont maintenant terminés. Il reste à changer le vitrail situé au-dessus de la porte principale, remplacement qui sera suivi d'une reprise de maçonnerie. Les ouvriers qui sont intervenus sur ce chantier sont de véritables orfèvres, dotés de qualités d'un chirurgien !

Il est encore possible de participer à la souscription publique ouverte pour la restauration de l'édifice, se renseigner en mairie.

Dès que les travaux seront complètement terminés, une visite sera proposée, réservée exclusivement aux habitants de La Chaussée.

LINKY s'en vient...

Le Syndicat Energies Vienne SRD va engager début 2020 le déploiement des compteurs communicants Linky.

Nous attendons la date exacte du début des installations, nous serons prévenus 3 mois avant et ne manquerons pas de vous retransmettre l'information. De votre côté, vous recevrez confirmation par l'entreprise BOUTINEAU chargée des installations 45 jours avant son intervention.

Ces compteurs seront installés **gratuitement**, ils **ne modifieront ni le contrat auquel vous avez souscrit, ni le prix de fourniture d'électricité.**

Cette installation entraîne parfois des polémiques interminables, sachez simplement que les municipalités ne peuvent pas s'opposer à l'installation des compteurs Linky, toutes les tentatives d'opposition en ce sens ont été cassées en Conseil d'Etat ou par le tribunal administratif. Les particuliers peuvent se renseigner auprès de Sorégies pour de plus amples informations.

Animal trouvé

Un bouc adulte errait dans les champs et forêts de la commune.

Il a pu être capturé et immobilisé, dans une ambiance agitée, dans la cour de la mairie. En l'absence de toute identification, il a été conduit en fourrière.



OVINS / CAPRINS

Si vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs, vous devez respecter les obligations suivantes, et ce, quelle que soit la destination de l'animal (élevage, compagnie, éco-pâturage, consommation):

- Déclaration à l'Etablissement Départemental de l'Elevage pour obtenir un numéro de cheptel. Démarche obligatoire dès la présence du premier animal, mouton, brebis, chèvre ou bouc.
- Chaque animal doit être identifié par deux boucles auriculaires.
- Si vous avez des ovins ou caprins pour la première fois, vous devez obtenir la qualification "officiellement indemne de brucellose".
Contactez la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (Préfecture de Poitiers).